



Procès-verbal du Conseil d'Administration des Archers de la Trémoille du 2 mars 2018.

Le 2 mars 2018 à 20h30, le Conseil d'administration de la compagnie des Archers de la Trémoille s'est réuni à l'Espace Michel Olivier à Thouars sur convocation du président.

Le Conseil d'Administration était présidé par M. Tony DAHAIS, en qualité de président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme Isabelle MARTIN, secrétaire de l'association.

Plus de la moitié des administrateurs étaient présents ou représentés. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 9 des statuts.

Présents :

Président :	Tony Dahais
Vice-président :	Yvon Marot
Trésorier :	Didier Rabin
Vice-trésorière :	Anita Dahais
Secrétaire :	Isabelle Martin

Membres : Alain Sudrat, Alain Banchereau, Olivier Martin, Stéphanie Chabauty, Thomas Banchereau, Mathieu Roux, Sylvie PROUST, Vivien Martin (représentant des jeunes)

Excusés :

Patrick Boinot et Marc Aubert

Absent :

Pierric Boinot

Début : 20h30

Ordre du jour :

- I. Validation du compte-rendu de la réunion du C.A. du 24 novembre 2017
- II. Retour sur les championnats départementaux et régionaux de tir en salle
- III. Les championnats de France de tir en salle
- IV. La finale du défi des maîtres
- V. Aménagement des installations (mur de tir à 40m du pas de tir du stade Philippe Morin, complément stramit du 40m et du 50m, fabrication de murs de séparation pour le pas de tir de l'Espace club.)
- VI. Retour sur les groupes d'entraînement (ETANA et autres)
- VII. Mise en place des « Pass'arc », premier outil d'évaluation des capacités du débutant

- VIII. Le trophée des Mixtes
- IX. La licence découverte
- X. Animation pour les féminines, (cancer du sein)
- XI. Nos équipes DRE, DR et DRJ
- XII. Notre équipe de tir campagne
- XIII. Nos arbitres, la commission départementale et régionale des arbitres,
- XIV. Les animations périscolaires 2017-2018 (Thouars, St Jean de Thouars)
- XV. Retour sur la soirée des partenaires du 8 décembre 2017
- XVI. Les animations (Domaine de la Mongeais, 17 et 18 mars 2018, Les Montgolfiades de Thouars 1 et 2 septembre, les amis de Bagneux le 9 septembre
- XVII. Les partenariats et le nouveau logo
- XVIII. Le label « Citoyen du sport »
- XIX. Préparation du tir campagne du 25 mars 2018
- XX. Le FITA-fédéral du 29 avril 2018
- XXI. Bilan financier
- XXII. Questions diverses

I. Validation du compte-rendu de la réunion du C.A. du 24 novembre 2017

Didier avait été oublié dans les présents et la date de la fin du compte-rendu n'était pas la bonne (il s'agissait de la date du précédent compte-rendu). Le compte-rendu est validé.

II. Retour sur les championnats départementaux et régionaux de tir en salle

On a quelques titres départementaux.

Benjamine : 1ère Amélia

Junior : 1^{er} Thomas et 2^{ème} Thibault

Super-vétéran-homme : 2^{ème} Marc

Sénior-homme-poules : 1^{er} Pierric et 2^{ème} Alain B.

Sénior-homme-classique : 3^{ème} Nicolas

Vétéran-homme-poules : 2^{ème} Patrick B.

Super-vétaran-Poules : 2^{ème} Patrick J

Sénior-femme arc nu : 2^{ème} Ophélie

Sénior-homme arc nu : 1^{er} Hervé

Pour la session 2019 si pas de club se positionne pour l'organisation du championnat départemental. Peut-être que nous pourrions nous envisager de l'organiser.

Au championnat régional des jeunes à Surgères nous avons 3 participants. Axel en minime, Thomas et Thibault en junior. Aucun podium. Le niveau était très relevé.

Aucun des archers thouarsais ne s'est déplacé à Dax pour le championnat régional adulte.

Question : Est-ce bien judicieux d'organiser un championnat régional dans une ville si excentrée de la région Nouvelle Aquitaine ?

III. Les championnats de France de tir en salle

Nicolas est à Mulhouse. A noter, que chez les jeunes, Loïse Chaigne, de Mazières en Gâtine, est devenue Championne de France en minime femme.

IV. La finale du défi des maîtres

Elle se déroule à Ardin le 10 mars. Hervé, Nicolas, Patrick et Axel sont qualifiés.

V. Aménagement des installations (mur de tir à 40m du pas de tir du stade Philippe Morin, complément stramit du 40m et du 50m, fabrication de murs de séparation pour le pas de tir de l'Espace club.)

Mur de 40 m : les coins restent à faire et les stramits à poser

Murs de 50 m et de 70 m : refaire tout à la date du 31 mars 2018

Fabrication des murs de séparation pour la saison salle prochaine. Didier doit faire un projet pour des murs en bois avec des roulettes et Alain Sudrat doit réfléchir sur un projet de l'encadrement de ces murs en métal.

Prévoir 1m80 au plus haut sur 3 m de long. Il en faut 3.

VI. Retour sur les groupes d'entraînement (ETANA et autres)

Dans les groupes, certains archers jouent le jeu et sont très assidus, d'autres le sont moins et viennent quand bon leur semble.

Pour rappel, les entraîneurs bénévoles viennent 3 fois par semaine. Ils apprécient d'être prévenus quand un archer ne vient pas. Marc (07 81 77 31 79), Marie-Paule (06 85 85 19 38), Jean-Claude (06 22 84 47 27), Yvon (06 02 37 41 17) et Tony (06 52 62 02 50)

Les progrès sont visibles chez les plus présents des archers.

Nous ne sommes plus ETANA car seuls 3 archers ont passé le score demandé.

Certains parents d'archers ne s'impliquent pas suffisamment. Chacun doit prendre ses responsabilités. Le club fait son maximum (Mise à disposition de matériel, bénévolat des entraîneurs....)

A ce jour le club compte 74 licenciés avec le retour de Rémi Dairon. (75 au 2 avril)

Il y a 4 poussins.

Depuis 3 ans le nombre se maintient dans notre club, cependant cette année, nous pouvons noter une baisse des effectifs au niveau du département

VII. Mise en place des « Pass'arc », premier outil d'évaluation des capacités du débutant

La fédération a mis en place le « Pass'arc » pour les débutants. Il est basé uniquement sur les acquisitions techniques. L'épinglette « Pass'arc » coûte 2,50€.

Tony propose qu'elle soit gratuite en guise d'encouragement. Les flèches seront payantes dès la première (blanche) à 2,70 €.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

VIII. Le trophée des Mixtes

C'est une nouvelle compétition. Il faut des équipes de deux archers (un homme + une femme). Au regard des dispositions du règlement de cette compétition il apparaît qu'il est difficile de l'organiser lors d'un concours déjà inscrit au calendrier. Il faudrait donc rajouter une date. L'idée semble bonne mais ayant un manque de disponibilité nous allons remettre à plus tard la participation du club à cette compétition.

IX. La licence découverte

La licence découverte est à 36 euros et valable du 1^{er} mars jusqu'au 31 août.

X. Animation pour les féminines, (cancer du sein)

Envisager cette action pour le 8 mars n'est pas possible.

Olivier Martin propose que chacune des archères amène 1 ou 2 amies pour la journée des Amazones. La date choisie est le samedi 14 avril.

Cette proposition est étoffée par l'idée d'organiser un mini-concours par équipe de 3. Les membres féminins du bureau se réuniront le 25 mars pour affiner le projet.

XI. Nos équipes DRE, DR et DRJ

Il y a 1 équipe DRE poulies, 1 équipe DRE classique homme, pas d'équipe féminine, 1 équipe DR homme classique, 1 équipe benjamins-minimes et 1 équipe cadets-juniors.

XII. Notre équipe de tir campagne

Nous avons 1 équipe campagne : 1 bare-bow (Hervé) + 1 poulies (Pierric) + 1 classique (Nicolas).

La fédération demande 120 € pour inscrire une équipe campagne.

XIII. Nos arbitres, la commission départementale et régionale des arbitres

Clément, nouvellement arbitre campagne, complète sa formation d'arbitre en FITA.

XIV. Les animations périscolaires 2017-2018 (Thouars, St Jean de Thouars)

Remerciements à tous les bénévoles du club (Marc, Yvon, Patrick T, Eric, Alain B, Marie-Paule, Jean-Claude et Tony) Mention spéciale à Jean-Claude qui a assuré une animation sur Saint-Jean de Thouars seul suite à une erreur de planning

Nous intervenons sur 4 écoles, ce qui représente 27 séances. Nous encadrons des groupes de 12 enfants.

La rentrée prochaine, le périscolaire risque de disparaître. M. Cochard a dit que la saison prochaine, un nouveau système risque de se mettre en place. Ce seront les élèves qui se déplaceront à l'espace clubs. A voir.

XV. Retour sur la soirée des partenaires du 8 décembre 2017

Peu de participation (3 ou 4 partenaires présents) mais le geste de l'invitation est bien apprécié.

XVI. Les animations (Domaine de la Mongeais, 17 et 18 mars 2018, Les Montgolfiades de Thouars 1 et 2 septembre, les amis de Bagneux le 9 septembre

Pour le domaine de la Mongeais à Vaudelnay les 17 et 18 mars il y aura très bientôt un lien Doodle.

Nous avons été sollicités pour une animation lors des Montgolfiades à Thouars, les 1^{er} et 2 septembre les après-midis. Il faudra des animateurs.

Les amis de Bagneux nous demandent de participer à leur vide-grenier le 9 septembre. Animation payante.

XVII. Les partenariats et le nouveau logo

Cette saison de nombreux partenariats sont à renouveler. Pour l'Hotellerie St-Jean, Taxi Georget, GAEC Desnouhes, Salon Crétif et Baudry industrie c'est reparti pour 4 ans.

Un rendez-vous avec l'agence de Thouars de la Mutuelle de Poitiers est prévu pour la mise en place d'un partenariat.

Stéphanie voit avec Billaud Grains, Sylvie avec Rivadis

Éric nous a relooké le logo. Merci

XVIII. Le label « Citoyen du sport »



Nous avons de nouveau le label « Citoyen du sport » mais il n'y a plus d'argent d'attribué.

XIX. Préparation du tir campagne du 25 mars 2018

Déjà plusieurs tours ont été effectués.

Tony a fait signer plusieurs autorisations à des propriétaires un peu réticents.

Il faut aller chercher des cibles à Ardin. Olivier propose le vendredi 23 mars pour les récupérer et les déposer chez Tony. Le 23, départ 17h00 de chez Tony.

Le piquetage aura lieu le samedi 24 pour installer les cibles, les piquets et les rubalises. 9h00 à la salle puis départ 10h00.

Il y aura une buvette à la salle et le greffe. Un deuxième point buvette sera placé sur le parcours avec un Tivoli.

Alain B. s'occupe du lien Doodle pour l'organisation et l'installation. Horaires ouverture buvette 7h30-8h00.

XX. Le FITA-fédéral du 29 avril 2018

Le concours aura lieu au stade Philippe Morin.

Il y aura une réunion pour organiser le traçage du terrain. Il faut faire une demande de matériel à la ville de Thouars : Tivoli, chaises,...

Mathieu, responsable de la bourriche, nous présente son projet. Éric lui a réalisé une cible quadrillée avec des numéros dans chaque case. Puis il y a tirage au sort des numéros. Ce sera 1,50€ la case et 2,00€ les deux. Les lots seront des paniers garnis.

XXI. Bilan financier

3014,94 € sur le compte et 1000€ en attente de dépôt, et 9806,20€ sur le livret. On a acheté des nouvelles cibles : on attend la facture. On a à peu près 13000€ de disponibles.

XXII. Questions diverses

- ❖ Assemblée générale du comité régional Nouvelle Aquitaine
L'assemblée générale était assez particulière, voire déconcertante, puisque elle a été organisée en même temps que le championnat de France jeune. Donc c'est très compliqué. Six heures de route pour 2 heures d'écoute sans débat. La ligue accuse un déficit de 25000€ avec 3 employés permanents. Il y aura donc une augmentation de 2€ de la part « ligue » sur la cotisation sur l'année prochaine. Lors de cette AG, Clément a prêté serment d'arbitre après maintes péripéties.

- ❖ Un calendrier des compétitions étonnant :

Un championnat de ligue « Vétérans » organisé en même temps qu'un championnat de France « Scratch poulies » organisé dans cette même ligue. ?????

❖ Calendrier arbitrage

Il y a un gros problème de fonctionnement. Tony avait réalisé un tableau Excel (Domicile des arbitres/ lieu de compétition) afin de réaliser des économies. Madame la responsable du secteur « Poitou-Charentes » ne tient pas compte de ce document. Sa logique d'organisation reste douteuse. Tony a alerté les élus de la ligue et de la FFTA sur des dysfonctionnements de la formation des jeunes arbitres. Marc et Tony ont rencontré le PCRA lors de l'AG de la ligue. Une réunion doit être organisée pour mettre en avant les dysfonctionnements de la commission régionale des arbitres. (A voir)

❖ Blasons salle

Olivier va d'ores et déjà commander les blasons nécessaires à notre compétition salle de novembre prochain.

L'ordre du jour est épuisé à 23h49.

A THOUARS le 2 mars 2018

Le président de séance



La secrétaire de séance

